

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES DROITS DE SCOLARITÉ

Étudiants vacataires de l'Université de Strasbourg

N° Étudiant

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de 8 chiffres figurant sur votre carte d'étudiant

 Mme M. NOM de naissance :

NOM d'usage :

Prénom : Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

 Téléphone : Ordinateur :

Inscrit(e) en composante / Faculté / UFR :

Diplôme préparé : Discipline :

DOCUMENTS A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT

- Attestation de paiement et situation comptable (document disponible sur votre E.N.T.)
- Photocopie du/des bulletin(s) de salaire justifiant des 100 heures effectuées
- R.I.B. (Relevé d'Identité Bancaire) exclusivement au nom et prénom de l'étudiant(e)

**100 heures de vacances effectuées au minimum****En cochant ces cases, je reconnais avoir pris connaissance des conditions :**

- La période de prise en compte des heures travaillées sont du 1er août 2020 au 31 juillet 2021
- La date limite de dépôt de la demande de remboursement est fixée au 31 octobre 2021
- Avoir effectué au moins 100 heures en qualité de vacataire au cours de la période du 1^{er} août 2020 au 31 juillet 2021
- Demande le remboursement des droits de scolarité versés au titre de mon inscription 2020-2021

 A le,

 Signature de l'étudiant : Paiement en : 1 fois 3 fois échancier
Cadre réservé à l'administration
 Dossier incomplet (date de relance) : Date :

 Date et signature du Directeur de composante ou la D.E.S :
A l'attention de Mme. Emmanuelle TARALL
e.tarall@unistra.fr
03 68 85 63 67